

[311v] [*en marge*] [Église] paroissiale de la Santissima Annunziata de Muro

24 juin 1686, à tierce.

L'illustrissime et très révérend seigneur Giovanni Giuseppe Pietri, docteur dans les deux droits et piévan d'Orezza, visiteur apostolique subdélégué (etc.)

a visité l'église paroissiale sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Annonciation de Muro, dont est à présent recteur l'illustrissime et très révérend seigneur Pietro Morati, docteur dans les deux droits ; il l'a obtenue il y a environ deux ans par permutation effectuée avec le très révérend seigneur Giovanni Battista Falchi de Speloncato devant l'ordinaire [l'évêque], comme [établi] d'après les lettres bullées ; il perçoit de la dite église un revenu annuel d'environ mille livres de monnaie de Gênes, consistant en dîmes, prémices, offrandes et autres qui proviennent des biens immeubles de la dite église.

Il a visité le Très Saint Sacrement, qu'il a trouvé conservé dans une pyxide en laiton, avec une coupe en argent, entièrement dorée, surmontée d'un conopée de couleur rouge et munie en son sommet d'une croix ; elle est à la norme. Elle sert pour l'adoration et les communions générales.

Il a visité une autre pyxide en argent qui sert pour apporter le très saint viatique aux malades et il a mandé de se pourvoir d'une bourse de soie avec ses cordons de soie par lesquels elle puisse pendre au cou du prêtre. Il n'y a pas d'ostensoir, d'encensoir ni de pluvial et il a été dit qu'ils avaient déjà été commandés et sont attendus. Il a vu le baldaquin pour les processions du Très Saint [Sacrement] ainsi que l'ombrelle pour le transport du viatique : ils sont à la norme. Les cierges pour porter le Très Saint [Sacrement] sont pourvus par la communauté. La lampe devant le Sacrement brûle continuellement grâce aux aumônes et contributions de la dite communauté. Le Très Saint Sacrement est conservé au maître autel dans un tabernacle de bois entièrement doré, surmonté d'un conopée de couleur blanche et muni d'une serrure et d'une clef : il est à la norme.

Il a visité les fonts baptismaux, dont la cuve est en marbre et le *ciborium* en bois, surmontés d'un conopée de couleur bleue, avec une croix au sommet, munis d'une serrure et d'une clef qui est détenue chez [*espace en blanc*] : ils sont à la norme. Il a trouvé conservés dans les dits fonts les vases d'argent des huiles du chrême et des catéchumènes dans une bourse en soie : ils sont à la norme. Il a visité l'huile des malades dans un vase en étain et a mandé de la conserver à l'avenir dans une niche à ménager dans la paroi près du maître autel du côté de l'Évangile ; il a mandé que la dite niche soit tapissée d'un tissu [312r] de couleur violette et munie d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le curé ; qu'on inscrive dessus en lettres

majuscules *Oleum infirmorum* (Huile des malades).

Près des fonts, il a visité le sacraire et a mandé de le munir d'une petite porte avec une serrure et une clef qui soit détenue chez le curé.

La doctrine chrétienne est enseignée par le dit recteur tous les dimanches pendant les solennités des messes et elle est aussi bien souvent enseignée l'après-midi ; le peuple a été trouvé assez instruit.

Les procureurs de la dite église sont renouvelés annuellement et les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux procureurs.

Dans cette église, l'office de la Bienheureuse Vierge Marie a coutume d'être récité à toutes les fêtes par la confrérie laïque qui y a été érigée par autorité de l'ordinaire [l'évêque], avec des statuts par lui approuvés. Les confrères portent des capes et ont leurs officiers, dont le chef est appelé prieur ; ils sont renouvelés trois fois par an, sauf le trésorier qui exerce à l'année : les comptes sont alors rendus devant le seigneur recteur et les nouveaux officiers. Ils ont une trésorerie constituée des contributions fixes des frères, sur laquelle ils ont coutume de pourvoir les frères défunts lors de leur enterrement, attribuant pour les cérémonies funèbres sept livres de cire. Les dits confrères ont aussi l'habitude de pourvoir l'autel de chandelles pour célébrer les messes.

Dans cette église est érigée une compagnie de femmes dirigée par le seigneur recteur sous des statuts approuvés par l'ordinaire [l'évêque] et les dites femmes ont aussi leurs officiers, dont la chef est appelée prieure; elles sont renouvelées chaque année, rendant alors les comptes de la maigre trésorerie constituée des contributions des dites femmes et sur laquelle elles ont coutume de pourvoir les sœurs défuntes d'aumônes.

Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté, sans aucun revenu ni charge; il est suffisamment pourvu du nécessaire à la célébration de la messe, surmonté d'un ornement de colonnes sculptées de couleurs variées ; aucune indulgence ne s'y trouve affectée, ni à aucun autre autel.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la bienheureuse Vierge de l'Assomption, qui est entretenu par le seigneur Pietro Morati, docteur dans les deux droits, et ses héritiers; il est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe; il a un revenu annuel de 550 livres et cinquante livres provenant d'un capital de 5500 livres en capital d'un cens assigné par le dit seigneur patron et jusqu'à perpétuité avec charge de célébrer trois fois par semaine ; à présent satisfait à la charge ce patron lui-même. Cet autel fut doté par le seigneur Giovanni de Astolfo du même lieu de Muro avec charge, après la mort de ce patron, de célébrer cinq messes par semaine à perpétuité.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, qui est entretenu par les seigneurs héritiers de feu le dit fondateur plein de sollicitude et il est pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; il est d'usage d'y célébrer parfois, sans aucun revenu ni charge, devant le dit autel.

Il a vu le monument [funéraire] qui est entretenu par les dits seigneurs patrons : à la norme.

Il a visité l'autel sous le titre du Purgatoire ; il est entretenu par la communauté, sans revenu ni charge et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; on y célèbre parfois la messe.

Il a visité l'autel sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie du Très Saint Rosaire, qui est entretenu par l'assemblée de femmes susdites et par elles pourvu des ustensiles sacrés nécessaires à la célébration de la messe, dont il a trouvé que le dit autel était suffisamment pourvu avec son tableau à la norme. Devant l'autel, le rosaire de la Bienheureuse Vierge a coutume d'être récité trois fois par semaine, mais il n'y est pas érigé de compagnie.

Il a vu le confessionnal et la chaire qui le surplombe, où il est d'usage de tenir sermon au peuple ; tant la chaire que le confessionnal sont à la norme.

Dans la dite église, il a vu quatre monuments funéraires à la norme ; ils sont entretenus par des patrons privés, et comme il a été dit qu'avait déjà été mandé par l'ordinaire [l'évêque] de faire un autre monument pour la communauté, qui n'a pas été jusqu'à présent construit, il a mandé de l'exécuter dans les trois mois. Comme le révérend seigneur Giovanni Antonio Felice (*ou Felici*) du dit lieu s'offre spontanément par dévotion pour subvenir aux dépenses de construction du dit monument dans cette église, son offrande est considérée comme acceptable.

Il a visité le clocher et a mandé de l'achever ainsi que de réparer [313r] ses cloches, qu'il a trouvées cassées, dans l'année. Le corps de l'église est blanchi et à la norme et ses portes sont munies d'une clef qui est détenue chez celui du lieu qui y a été affecté.

Il a visité le mobilier sacré, qu'il a trouvé assez précieux, abondant et très propre ; il est tenu conservé dans un banc au dos du maître autel.

Il a visité les livres paroissiaux et les a trouvés à la norme. Les âmes de cette paroisse sont en tout 600, parmi lesquelles 400 communient; et toutes ont obéi au précepte de l'Église, selon ce qui est noté sur les billets que [le recteur] a distribués.

Dans cette paroisse, il y a deux prêtres : le prêtre Bernardo Francisci et Giovanni Antonio Felice (*ou Felici*), dont le premier est jurisconsulte et tous deux, au témoignage du recteur, sont de bonne vie et de bonne réputation.

[*en marge*] Oratoire Santo Pietro

Il a visité l'oratoire sous l'invocation de Santo Pietro situé dans le lieu de Muro dans les limites de la paroisse sudite ; il est entretenu par les seigneurs patrons Pietro Morati et Giacomo Francesco, frères du même lieu. Il a un unique autel érigé avec élégance avec un ornement de colonnes sculptées et il est suffisamment pourvu d'un tableau à la norme et de tout le nécessaire à la célébration de la messe ; on y célèbre fréquemment, sans aucune charge ni revenu. Le mobilier sacré est conservé dans un banc avec une clef qui est détenue chez les seigneurs patrons. Le corps de l'oratoire est blanchi et très propre et ses portes sont aussi à la norme, munies d'une clef qui est détenue chez les dits seigneurs patrons.

Le dit oratoire fut érigé par l'autorité de l'ordinaire et avec sa permission et on y célèbre avec le consentement du recteur.

[*en marge*] Oratoire San Giacomo

Il a visité l'église champêtre sous le titre de San Giacomo, qui est entretenue par la même communauté ; on y célèbre parfois la messe.

Il a visité le maître autel qu'il a trouvé dépouillé et nu, seulement pourvu d'un tableau. Il a été dit que lorsqu'on y célèbre, le mobilier sacré est apporté depuis l'église paroissiale.

Il a également visité un autre autel pareillement nu que plus haut et seulement pourvu d'un tableau sous l'invocation de San Giacomo Maggiore et d'un autre tableau sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie. Le corps de l'église est blanchi, à la norme et ses portes sont aussi à la norme. [313v] Il a cependant mandé de les munir d'une clef qui devra être détenue chez le seigneur recteur.

[*en marge*] Église San Giovanni Evangelista

Il a visité l'église sous l'invocation de San Giovanni Evangelista qui était anciennement l'église paroissiale et à laquelle fut substituée l'autre église mentionnée plus haut pour la plus grande commodité du peuple. Il a visité le maître autel qui est entretenu par la communauté et est suffisamment pourvu d'un tableau et de tout le nécessaire à la célébration de la messe qu'il est d'usage d'y célébrer parfois. Le mobilier sacré est conservé dans un banc avec une clef qui est détenue chez le seigneur recteur. Il a visité un autre autel, nu et dépouillé, où l'on ne célèbre pas, car la voûte est désormais tombée. Il a donc mandé de la réparer dans l'année. Le corps de l'église est blanchi et à la norme. Les portes de la dite église sont à la norme. Il a cependant mandé de les munir d'une serrure et d'une clef qui soit détenue chez le seigneur recteur. Près

de la dite église, il y a un cimetière qu'il a mandé de mieux fermer.

Il a visité le presbytère, où habite à présent le curé et l'a trouvé suffisant et à la norme.

Les noces ne sont pas bénies. Il a donc mandé de les bénir à l'avenir selon la norme du missel romain ; et si les époux ont été négligents pour demander la bénédiction, qu'une peine (etc.) contre eux (etc.)

Il a vu les livres du dit seigneur recteur et les a trouvés bien copieusement remplis.